



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080162

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 4/06/2024 9H57 C:000235 I:02405
V/REF : ACCORD SUR DEVIS
V/Email reçu le Mardi 04/06/2024 à 9H57

SELON DEVIS N° 4060003

**BRAMEFAN
C/CARRE SYNDIC
TSA 8128
13291 MARSEILLE CEDEX 9**

IMMEUBLE : BRAMEFAN
RUE RAOUL FOLLEREAU
13090 AIX EN PROVENCE

23 Aout 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : BRAMEFAN RUE RAOUL FOLLEREAU 13090 AIX EN PROVENCE BAT E

MOTIF : MME MAURY AU 06 09 40 74 18 APPART 2EME ÉTAGE N°139
APPARTEMENT 135 DE MADAME LEVY CAROLE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE 06 13 02 20 62
: REMPLACEMENT COLONNE VERTICALE PVC DN50 ENTRE LES LOGEMENTS 135 ET 139

Votre accord sur notre devis n° 4060003 du 03/06/2024 d un montant de
700€ HT ET 770€ TTC

Donneur d'ordre : Mme E DUPONT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

TRAVAUX REALISES LE 09/07/2024

MISE A DISPOSITION D'UNE EQUIPE DE TECHNICIENS SPECIALISES ET D'UN
VEHICULE ATELIER

TRAVERSEE DE LA DALLE BETON ENTRE LES DEUX LOGEMENTS
DECOUPE ET EVACUATION DE LA CANALISATION PVC DN50
FOURNITURE ET POSE PVC DN50
FOURNITURE ET POSE RACCORDS PVC DN50
FOURNITURE ET POSE COUDES PVC DN50
FOURNITURE ET POSE FIXATIONS PVC DN50
REPRISE DU PIQUAGE SDB AVEC TRAVERSEE DE CLOISON
REMISE EN EAU ET TEST ETANCHEITE
REFECTION DE LA DALLE BETON ET DE LA CLOISON
FOURNITURE ET POSE DE DEUX TRAPPES DE VISITE 30/30
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : TL LCOMPTER Email envoyé le 10/07/24 a 07H24 Mme E DUPONT

BS LGESTION Email envoyé le 05/06/24 a 15H06 _ X ASSISTANTE COPRO

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TL TT Email envoyé le 03/06/24 a 16H18 Mme E DUPONT
BONJOUR MADAME DUPONT,
SUITE A NOTRE COMMUNICATION DE CE MATIN CONCERNANT LE SOUCI DES 2
LOCATAIRES :
MME MAURY AU 06 09 40 74 18 APT N°139 2EME ÉTAGE ET MME LEVY AU 06 13 02
20 62 APT N°135 DU 1ER ÉTAGE POUR LESQUELLES AUCUNE ENTENTE EST POSSIBLE
SUR NOTRE JOUR D'INTERVENTION QUE NOUS AVONS PRÉVU POUR LE LUNDI 17 JUIN
OU JE DOIS DÉPECHER 2 TECHNICIENS SUR 8 HEURES POUR LA RECHERCHE DE
FUIE DESTRUCTIVE ET POUR LE REMPLACEMENT DE LA COLONNE VERTICALE ENTRE
LES 2 LOGEMENTS.
SI MALHEUREUSEMENT NOUS NE POUVONS PAS INTERVENIR CE JOUR, IL NOUS SERA
TRES DIFFICILE DE PRÉVOIR UNE AUTRE DATE EN JUIN 2024.
POUVEZ VOUS CONTACTER LES OCCUPANTES AFIN DE TROUVER UNE SOLUTION ET
NOUS TENIR INFORMER SVP ?
CORDIALEMENT

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	FOURNITURES	200,00	200,00
1,00	DEPLACEMENT ET MAIN D'OEUVRE	500,00	500,00
	TOTAL H.T.		700,00
	T.V.A. a 10,00%		70,00
	TOTAL T.T.C.En EURO		770,00

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN